

Conseil Communautaire du 16 Décembre 2019

Envoyé en préfecture le 10/01/2020

Reçu en préfecture le 10/01/2020

Affiché le

SLOW

ID : 021-200006682-20191216-CC_19_083-DE

Date d'envoi de la convocation : 6 Décembre 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 93

Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 76

Nombre de Procurations : 7

Nombre de Votants : 83

PRÉSIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT

Présents : *Titulaires :* Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Gérard ROY, Bernard BATAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Anne DIEZ, Alexis FAIVRE, Philippe FALCE, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVAILLE, Marie-Laure RAKIC, M., Jean-Benoît VUITTENEZ, Gabriel FOURNIER, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Michel PICARD, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Philippe DIDAILLER, Michèle RODIER, Christophe MONNOT, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Jean-Marc PRENEY, Vincent LUCOTTE, Chantal GAUTHRAY, Serge COLLAVINO, Jean-Paul BOURGOGNE, Pascal MALAQUIN, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Annie BARAT, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Jérôme FLACHE, Claude VANIER-CORON, Olivier MENAGER, Jean CHEVASSUT, Jacques FROTEY, Bernard NONCIAUX, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Claude MOISSENET, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jean MAREY.

Suppléants : M. Serge COULON (Suppléant de SANTENAY),
M. Jean-Paul BAILLY (Suppléant de SAVIGNY-LES-BEAUNE)

Délégués ayant donné procuration :
M. Thibaut GLOAGUEN à M. Jean-Benoit VUITTENEZ,
Mme Martine BOUGEOT à Mme M. Michel PICARD,
M. Patrick FERRANDO à Mme BERNARD-BRUNAUD,
Mme Patricia ROSSIGNOL à M. Philippe DIDAILLER,
Mme Patricia RACKLEY, à M. Jérôme FLACHE,
M. Philippe CESNE, à M. Jean-Pierre REBOURGEON,
M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

Délégués Absents non suppléés et non représentés :
Mmes et M. Frédéric CANCEL Justine MONNOT, Philippe ROUX, Antoine TRIFFAULT-MOREAU, Carla VIAL, Céline DANCER, Marc DENIZOT, Sandrine ARRAULT, Jérôme BILLARD, Thierry LAINE.

Secrétaire de séance : M. Alexis FAIVRE

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 PALAIS DES CONGRES :

M. REBOURGEON, rapporteur, rappelle que conformément aux dispositions de l'article L.1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux Sociétés Publiques Locales, la SPL BEAUNE Congrès doit présenter chaque année un rapport retraçant son activité. Le rapport d'activité 2018 de la SPL est joint en annexe.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
après en avoir pris connaissance,**

- PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité de la SPL BEAUNE Congrès annexé.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

**Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le PRESIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES**



Jean-François PONS

« La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication et/ ou de son affichage, d'un recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas 21000 DIJON ou via l'application télérecours citoyen (www.telercours.fr). Un recours gracieux peut également être formulé auprès de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Cote et Sud, 14 rue Philippe TRINQUET, 21200 BEAUNE, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. »



BEAUNE | CONGRÈS



Rapport d'activités 2018



Page 1 sur 8



unimev[®]

19, avenue Charles de Gaulle • BP 90311 • 21208 Beaune cedex • Tél : +33 (0)3 80 24 50 00 - Fax : +33 (0)3 80 24 50 24
E-mail : contact@beaunecongres.com • Web : www.beaunecongres.com
SPL BEAUNE-CONGRÈS AU CAPITAL DE 965 000 € • RCS BEAUNE B 353 406 895 • TVA : FR 27 353 406 895 • APE 6820 B



Profil de la SPL Beaune Congrès

Beaune Congrès est depuis janvier 2012 passée de Société d'Economie Mixte à Société Publique Locale. Son capital s'élève à 965 000 €.

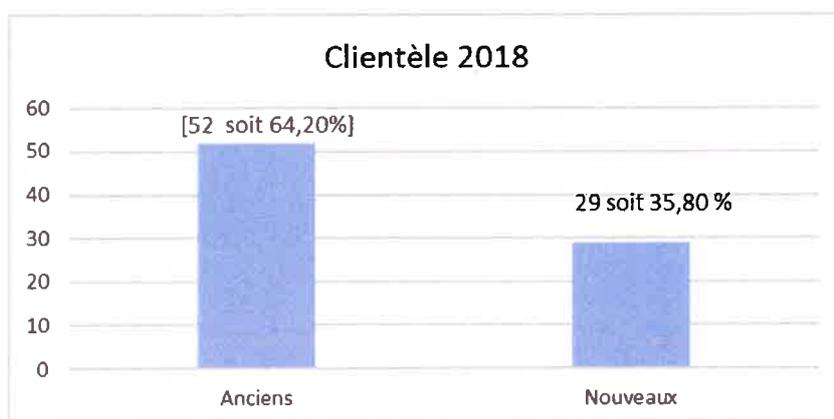
Beaune Congrès est spécialisée dans l'organisation de congrès, séminaires, workshops, réunions d'entreprise, lancements de produits et salons d'enseigne. Son champ d'activité regroupe tous les secteurs industriels (Santé, BTP, Banques, Assurances...), et institutionnels (Administrations Publiques, Syndicats Professionnels, Fédérations Professionnelles). Sa vocation ne s'étend pas à l'événementiel (concerts, manifestations sportives...) du fait des ses structures et caractéristiques techniques qui n'ont pas été étudiées pour accueillir ce type d'événements.

Données clé 2018

Le Palais des Congrès a accueilli **81** manifestations, représentant :

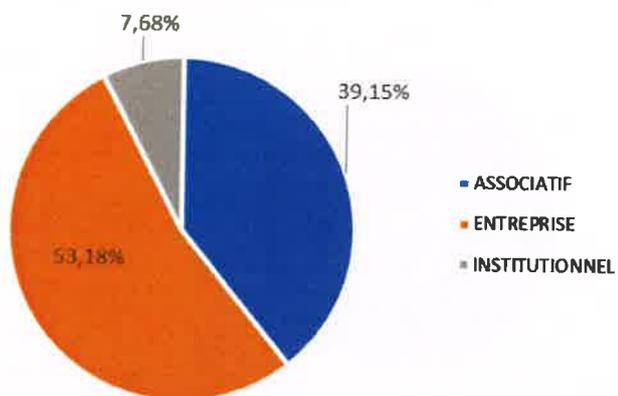
145 jours d'occupation
36 853 congressistes
19 023 repas

Répartition statistique

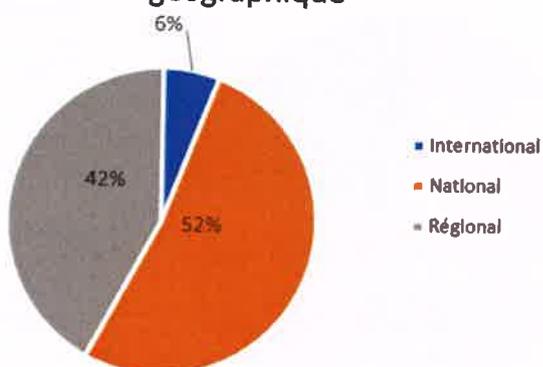


Proportions similaires aux années précédentes

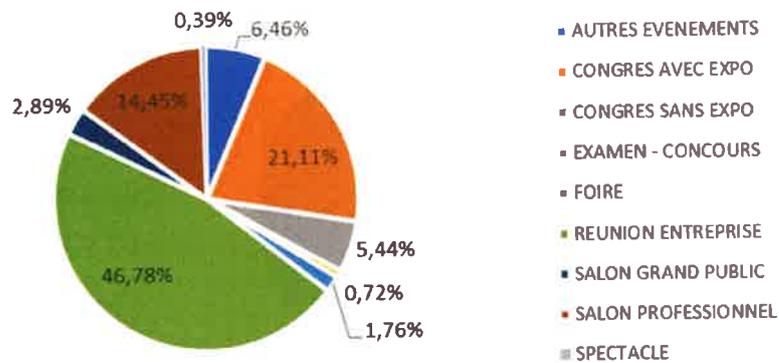
Répartition de CA HT 2018 par statut client



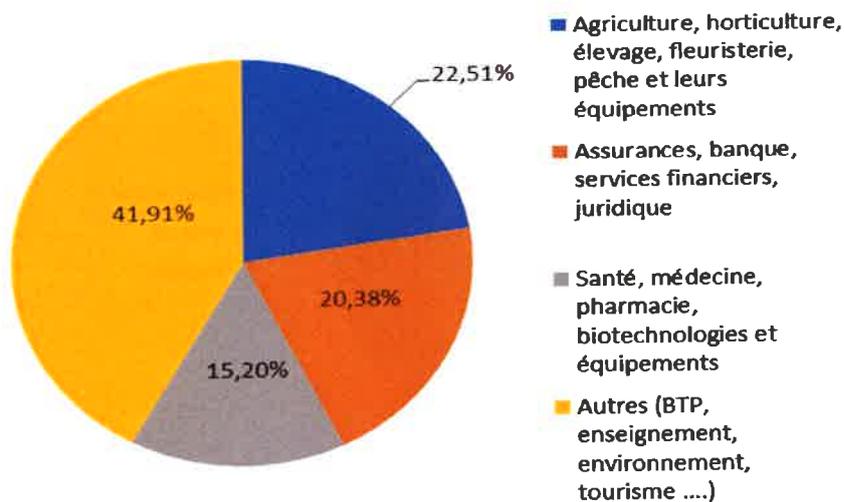
Répartition du CA HT 2018 par secteur géographique



Répartition du CA HT 2018 par Type de manifestation



Répartition du CA HT 2018 par secteur d'activité



Résultats 2018

Le chiffre d'affaires réalisé en 2018 est de 1 737 195 € contre 1 827 534 € en 2017.

Il en découle un résultat d'exploitation de + 58 167 €.

Puis les comptes annuels permettent d'analyser plus en détail :

⇒ D'une part le bilan 2018 :

Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 42 023 € :

- Modification éclairage extérieur (horloge de programmation automatique) (Société Vandroux) : 3 867 € HT
- Max Monarch LCS (enregistrement caméra et diffusion sur écran dans bureau « Salon ») (Société Couverture Images) : 2 550 € HT
- Caméra (Société Couverture Images) : 3 550 € HT
- 6 Micros HF, 10 micros cols de cygnes, 6 micros fils, interface (Société IRELEM) : 22 772 € HT,
- Evolution WIFI (Société IPNEOS) : 6 419 € HT
- Mobilier bureau Salon (Société Maison du Monde) : 2 865 € HT

Les stocks s'élèvent à 1 760 € contre 1 462 € en 2017.

Les créances clients s'élèvent à 176 443 € contre 327 891 € en 2017. Les autres créances passent de 123 422 € à 106 386 €.

Les dettes auprès des fournisseurs, fiscales, sociales, acomptes clients figurant au passif ainsi que les autres dettes s'élèvent à 568 075 € contre 534 707 € en 2017.

⇒ D'autre part le compte de résultat 2018 sous forme de soldes intermédiaires de gestion :

Les subventions s'élèvent à 439 795 € (360 000 € VDB pour le Festival du Film Policier, 41 461 € VDB pour les contraintes de service public, 38 334 € Conseil Régional et Conseil Départemental pour le Festival du Film Policier.

La sous-traitance, liée au chiffre d'affaires, est en baisse compte tenu du CA, passant de 1 314 324 € en 2017 à 1 294 510 € en 2018 (charges liées au Festival International du Film Policier de Beaune incluses).

Les autres charges et charges externes sont en baisse, passant de 422 306 € en 2017 à 411 937 € en 2018.

Les salaires et charges sociales s'élèvent à 299 154 € en baisse par rapport à 2017.

Les dotations aux amortissements sont en baisse, passant de 35 593 € en 2017 à 28 735 € en 2018.

Pour ce qui est des « Autres charges de gestion courante », celles-ci s'élèvent à 9 744 €, stables.

Il ressort un résultat net comptable bénéficiaire de + 44 251 €.

Personnel du Palais des Congrès 2018 :

Départ pour Monaco le 30 novembre 2018, de Monsieur Xavier MOUTRILLE (technicien). Remplacé depuis par Monsieur Etienne Pazery , embauché en CDD.

Pas de changement sur le restant de l'équipe.

L'équipe se compose d'un Président Directeur Général et de 6 salariés (1 Hôtesse d'Accueil, 1 Chargée de Clientèle, 1 Chargée d'Affaires, 1 Comptable et 2 Techniciens).

Formation 2018 :

Formation	Salarié
Habilitation électrique remise à niveau	MONTARON Christophe
Recyclage SST	JOUSSELIN Claudine
	MAQUAT Laure
	MOUTRILLE Xavier
SST	CHATAGNIER Lucie
Concevoir sa ligne éditoriale, gérer sa e-réputation et les avis de consommateurs	JOUSSELIN Claudine
	MAQUAT Laure
	FAIVRE Sophie
	CHATAGNIER Lucie
	MOUTRILLE Xavier
CACES R389 remise à niveau	MONTARON Christophe
Recyclage SST	MONTARON Christophe
SSIAP1 remise à niveau	MONTARON Christophe



Point sur l'activité commerciale 2019 :

Au 30 avril 2019 :

Nous avons à ce jour en portefeuille 1 129 982 € HT (dossiers confirmés + dossiers en option).

Rappel des années antérieures, à même époque, sur le portefeuille PDC (dossiers confirmés + dossiers en option) :

- 2016 à 821 669 €
- 2017 à 772 366 €
- 2018 à 1 031 501 €

1/ Dossiers **Confirmés 2019** :

Nous avons 67 manifestations confirmées (rappel nous avons 62 en 2018, 67 en 2017, 52 en 2016, à même époque).

Pour un CA d'environ **889 873 € HT** (hors commissions traiteurs / agences – Festival du Film Policier de Beaune - Ventes diverses), contre 915 556 € HT en 2018, 720 850 € en 2017, 620 847 € HT en 2016, à la même date.

2/ Dossiers en **Option 2019** :

Nous avons 8 manifestations en attente de confirmation, contre 13 en 2018. Cela représente un CA prévisionnel de **240 108 € HT** contre 115 945 € HT en 2018.

3/ Point sur le 1er semestre 2019 (hors FIFP) :

Sur le 1er semestre nous sommes en hausse de 11.69 % du CA HT par rapport à 2018.

Nous avons rentré 570 391 € (hors commissions traiteurs / agences et ventes diverses), contre 510 687 € en 2018, 443 616 € en 2017, 506 158 € HT en 2016.

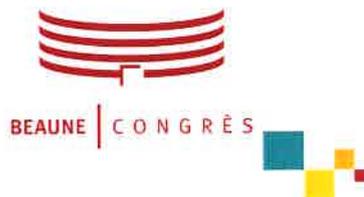
Nous n'avons pas de dossiers en options.

4/ Point sur le 2nd semestre 2019 (hors FIFP) :

Sur le 2nd semestre nous sommes en hausse d'environ 33 % du CA HT par rapport à 2018.

Nous avons en portefeuille 559 590 € (319 481 € dossiers confirmés et 240 109 € d'options), contre 420 814 € (confirmés et options) en 2018, 328 750 € HT (confirmés et options) en 2017, 315 511 € HT (confirmés et options) en 2016.

Nous espérons atteindre pour 2019 un **CA HT de 1 400 000 €** (manifestations + Festival du Film Policier + divers).



II/ Investissements 2019 (propriétaire)

- Changement d'une partie de l'éclairage du parking : 12 000 € HT,
- Remplacement portails entrée Est et Ouest + installation tourniquet piétons + vidéo : 85 000 € HT,
- Travaux de renforcement de la charpente du hall d'expo : 40 000 € HT,

III/ Investissements 2019 (Palais)

- Transpalette électrique : 1431 € HT
- Sono pour SDC : 12 227 € HT
- 4 écrans 260*170 + valise : 5 600 € HT
- 1 écran 313*203 + valise : 1 598 € HT
- Rénovation bureau accueil (peinture, mobilier) : 4 174 € HT
- Rénovation bureau commercial et comptabilité (peinture, parquet sol) : 4 401 € HT
- Etude remplacement des tables restauration

